

**Décision N°DEC25-05 portant nomination de la direction adjointe
d'une unité de recherche**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux en vigueur ;

Vu l'avis de l'assemblée générale de l'UR7441 Laboratoire d'épistémologie et didactiques des disciplines (Lab-E3D) du 18 juin 2025 ;

Considérant le contrat quinquennal de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

Considérant la décision DEC22-41 du 6 décembre 2021 portant nomination de la direction de l'UR7441 Lab-E3D ;

Considérant le départ à la retraite de Mme Véronique Boiron entraînant sa démission aux fonctions de directrice adjointe de l'UR7441 Lab-E3D ;

DECIDE

Article 1 :

Madame Bernadette KERVYN est nommée directrice adjointe de l'unité de recherche UR7441 Laboratoire d'épistémologie et didactiques des disciplines (Lab-E3D) à compter du 18 juin 2025 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir soit le 31 décembre 2027.

Article 2 :

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication de la présente décision.

Fait à Bordeaux, le 22 juillet 2025
en deux exemplaires originaux,

Dean LEWIS

